

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

179617

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03721

Société : QAN

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Benchekroun Fadila

Date de naissance : 17/05/1952

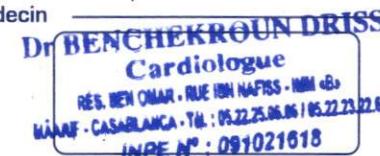
Adresse : 3 Rue 7 N° Abdellah cas

Tél. 0707456876

Total des frais engagés : 1615,75 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12 OCT 2023

Nom et prénom du malade : Benchekroun Fadila Age: 1952

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

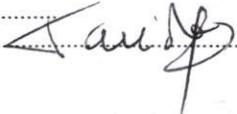
Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances:

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 19/10/2023



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12 OCT. 2023	Coeur	350,00	350,00	Dr BENCHEKROUEN Cardiologue RES. MED. 0522 27 30 57 / 0522 27 30 57 MAROC, CASABLANCA, TÉL. 0522 27 30 57 / 0522 27 30 57 INPE N° : 091021618

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BENEVENUTO N° 15A Rue Ottmane Ben Yakkha Tél: 0522 27 30 57	12.10.23	1290,70

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from				

valable 3 mois

Le ...../...../20.....

**DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE**

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

DR HACHEK KROUIN DRISS  
Cardiologue  
Marrakech  
INPE N° : 091021618

Certifie que Mlle, Mme, M. :

Bentchour Faud

Présente

HFA

Nécessitant un traitement d'une durée de :

longue duree

Dont ci-joint ordonnance :

(exofenac (5mg) 1/2 - Neflabet (5) 1/2 - Reldax 1,3  
75mg)

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : [www.mupras.com](http://www.mupras.com) // mail : [reclamation@mupras.com](mailto:reclamation@mupras.com) // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18

Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir.Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

DR HACHEK KROUIN DRISS  
Cardiologue  
Marrakech  
INPE N° : 091021618



Dr BENCHEKROUN DRISS  
MÉDECINE DE TOULOUSE  
CARDIOLOGUE  
D'ÉTUDES SPÉCIALES  
DE CARDIOLOGIE  
Maladies du Cœur et des Vaisseaux  
SUR RENDEZ-VOUS



رئيس

وز

رخص القلب

ين

اد

68,90



Casablanca, le 12 OCT. 2023 الدار البيضاء في

PHARMACIE OLYMPIE  
Najisse BENNAI  
55A Rue Othmane Bnou Affan Casablanca  
Tél: 0522 27 36 57 / 0522 27 36 57

VI140977/01

\* VIGNETTE

NEBILET® 5mg ■  
28 comprimés ○  
PPV 87DH50

VI140977/01

\* VIGNETTE  
NEBILET® 5mg ■  
28 comprimés ○  
PPV 87DH50

VI140977/01

\* VIGNETTE  
NEBILET® 5mg ■  
28 comprimés ○  
PPV 87DH50

Dr. Benchekroun

Fanda



- Exforge (5/160)

( 224,00 x 3 )

141

( 87,80 x 3 )

141

( 62,90 x 3 )

- Nebilet (5)

141

- Fluvedex (1gr)

14

68,90



PPV : 103,60 DH  
LOT : 652126  
PER : 03/25



ADULTE

VI140977/01

VI140977/01

VI140977/01

Brut de 3mug a 2

103,60

Amoxil (1gr)

141

Bronchialbul

141

31,2

Algantil

141

ALGANTIL® 200 20 dragées

PPV 19DH70 EXP 02/2026

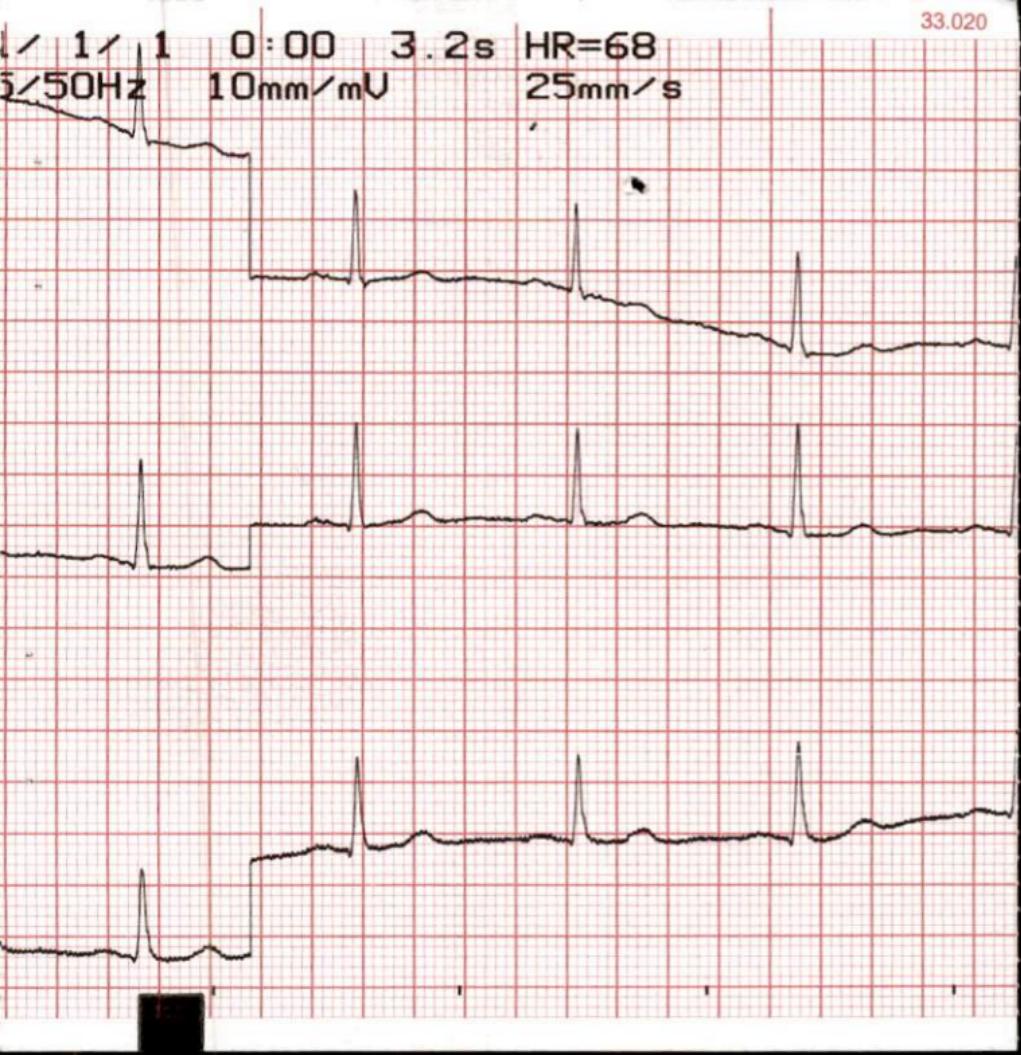
LOT 32002 2

إقامة بن عمر - زنقة بن النفيسي عمارة ب - المدارس - المدارس - المدارس

OMAR - RUE IBN NAFISS - IMMEUBLE « B » - MÂARIF - CASABLANCA

06/05/22/23/22.67 - FAX : 05.22.23.22.67 - URGENCIE : 06.61.14.46.25

Email : benchekroundriss@hotmail.com

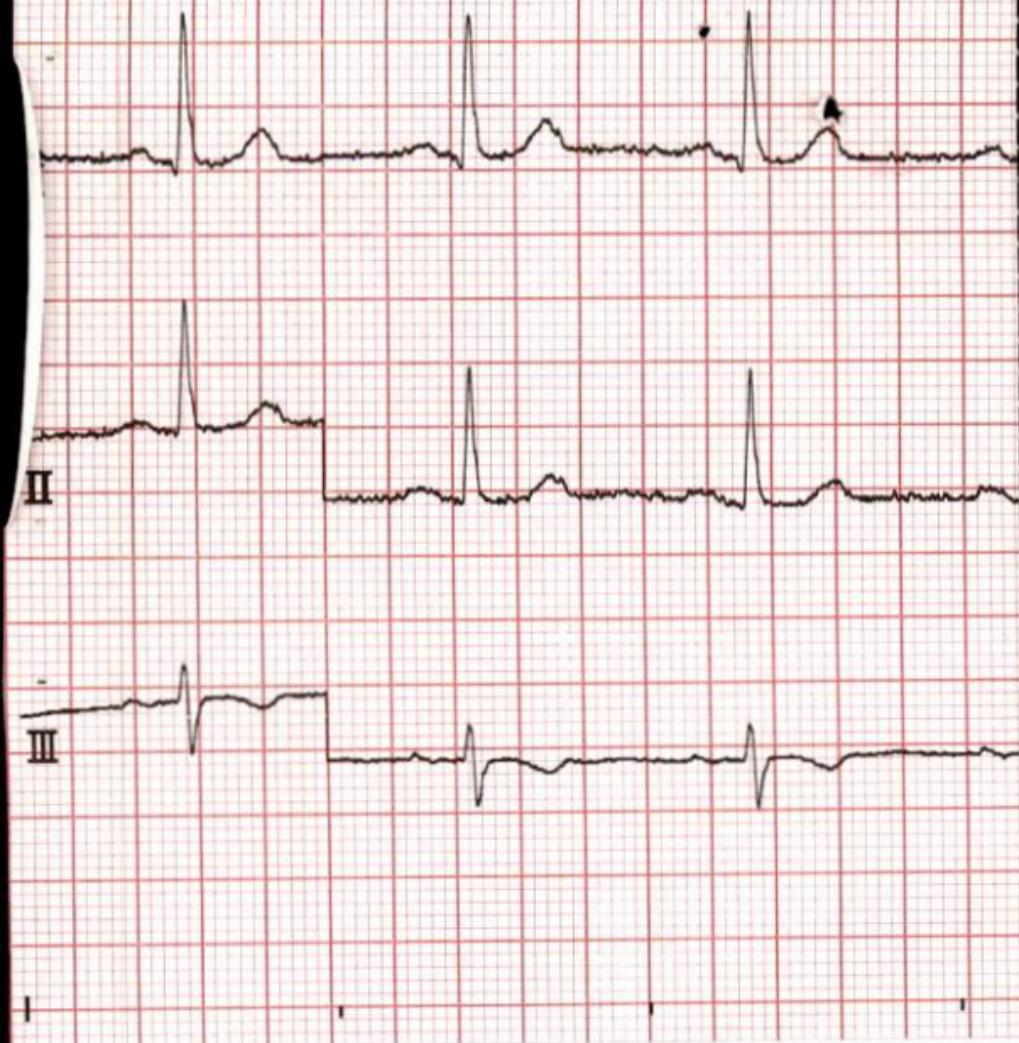


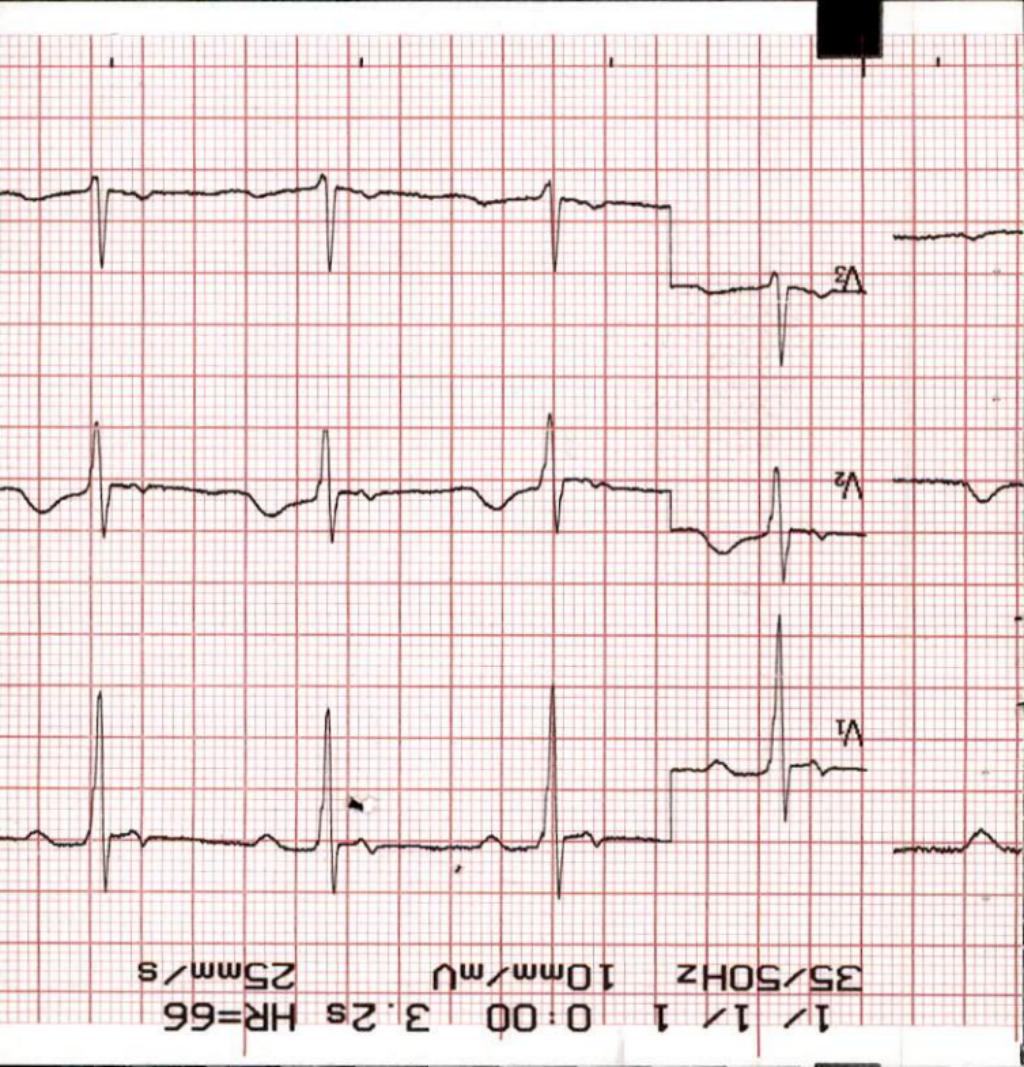
33.020

1/ 1/ 1 0:00 3.2s HR=65  
35/50Hz 10mm/mV 25mm/s



1/1/1 0:00 3.2s HR=101  
35/50Hz 10mm/mV 25mm/s





TA = 110/70  
mmHg

ECG : RRS = 68 /mm PR = 0,20 Sec aQRS = +30  
QT = 0,36 /Sec

Dr BENCHEKROUN DRISS  
Cardiologiste  
RÉS. BEN OMAR - RUE BEN HAFES - 1000  
MAROC - CASABLANCA - TEL : 0522.25.06.06 / 0522.21.22.51  
INPE N° : 091021618

# CABINET DE CARDIOLOGIE

Docteur BENCHEKROUN Driss

Résidence Benomar - Rue Ibn Nafiss - Immeuble "B"  
Mâarif - Casablanca - Tél. : 05 22.25.06.06 / 05 22.23.22.67 - Fax : 05 22.23.22.67

## ELECTROCARDIOGRAMME

de M<sup>1</sup> Benchekroun  
Fanda

12 OCT 2023